

CONTRIBUTION MEDEF BRETAGNE AU PROJET LNOBPL

18 février 2022

1. Le MEDEF Bretagne, en qualité de représentant des entreprises bretonnes, exprime, en responsabilité, un avis sur le projet LNOBPL

Le MEDEF Bretagne représente **les 4 MEDEF départementaux bretons, 18 branches professionnelles régionales** et 3 membres associés (SNCF, EDF, ENEDIS), **soit plus de 20 000 entreprises employant plus de 300 000 salariés**. 98 % des entreprises adhérentes sont des TPE et PME situées sur l'ensemble du territoire breton.

L'avis du MEDEF Bretagne est le **fruit de l'expression de ses 4 MEDEF départementaux et de ses 18 branches professionnelles adhérentes** (cf infra liste des branches adhérentes).

En qualité de représentant des entreprises bretonnes, le MEDEF Bretagne a estimé qu'il était de sa responsabilité de permettre à ses organisations adhérentes d'assister à une présentation du projet.

La présentation effectuée le 2 février par SNCF Réseau a mis en évidence deux grandes séries de choix :

- ❖ **Quelles portions de lignes** doivent être modernisées ou construites ?
- ❖ Lesdites portions doivent-elles être **modernisées ou construites** (nouveaux tracés) ?

2. La position constante du MEDEF Bretagne réaffirmée en juin 2021 dans « Nos Priorités pour la Bretagne » rédigées à la faveur des élections régionales

Atténuer le caractère périphérique de la Bretagne par un lien ferroviaire densifié et plus qualitatif

La Bretagne contemporaine a réduit son caractère périphérique par un attachement tout particulier au ferroviaire. Au point qu'elle nourrit toujours de grandes ambitions dans ce domaine, à commencer par la mise de Brest et Quimper à trois heures de Paris.

A cette ambition légitime, d'autres ambitions à court et moyen termes existent.

Proposition 1

- Améliorer la coordination et développer l'offre de transport (trains, autocars, transports urbains, covoiturage) afin de favoriser la diffusion de l'effet « grande vitesse » sur toute la Bretagne en facilitant le « porte à porte ».

Proposition 2

- Développer une offre ferroviaire plus étoffée sur l'axe Brest-Quimper-Lorient-Vannes – Redon - Nantes par une meilleure collaboration entre les Régions Bretagne et Pays de la Loire sur les horaires et la tarification.

Proposition 3

- Outre l'objectif réaffirmé de mettre Brest et Quimper à trois heures de Paris, disposer à minima d'un réseau 4G performant sur tous les axes de transport ferroviaire et les axes structurants routiers de Bretagne. Améliorer la couverture des réseaux téléphoniques pour que les trajets soient « mieux vécu » et plus productifs par les particuliers et les professionnels.

Proposition 4

- **Faire de la gare de Landerneau un « hub » TGV** à 3h de Paris avec connexion Tram/Train vers Brest (la ligne du Tram irait à Landerneau) et un temps de trajet vers Quimper nécessairement réduit.

Proposition 5

- Développer le fret ferroviaire et améliorer les transferts multimodaux avec les ports bretons.

3. La situation des entreprises bretonnes en 2022

Au terme de la présentation du projet et de ses alternatives, effectuée par SNCF Réseau, les prises de parole des présidentes et présidents **ont confirmé la nécessité de réduire les temps des trajets ferroviaires, entre Brest et Quimper et Paris mais aussi entre les différentes villes bretonnes, Nantes comprise.**

Un témoignage fut particulièrement révélateur des conséquences de l'extrême périphéricité de la Bretagne : celui d'un recrutement conclu pour un emploi à Brest puis refusé, deux jours après, par un salarié au motif que Brest était dépourvue de liaisons rapides vers d'autres villes françaises où résidaient des proches du recruté. Cette situation se répète chaque jour. Nombre d'entreprises finistériennes et plus globalement bretonnes (Morbihan Côtes d'Armor) se heurtent à une incapacité à recruter pour des raisons de dessertes ferroviaires et aériennes. Cette situation génère **une perte d'activité, de croissance économique particulièrement préjudiciables.**

Les entreprises bretonnes demandent aux pouvoirs publics et à leurs partenaires d'engager **une politique volontariste permettant de construire les infrastructures nécessaires afin de réduire de façon significative les temps de trajets.**

Si les entreprises finistériennes ont une forte attente en la matière, il en est de même des entreprises situées sur les autres départements bretons. Ces dernières bénéficieraient aussi des réductions de temps de parcours entre Rennes et Redon, Redon et Nantes, Quimper – Lorient – Vannes et Rennes, Saint-Brieuc et Rennes, etc.

4. La position du MEDEF Bretagne

Compte tenu :

- de la situation décrite ci-dessus,
- de la position de longue date du MEDEF Bretagne en faveur de la réduction des temps de parcours,
- de la nécessaire augmentation des fréquences et
- du projet et des alternatives présentées,

le MEDEF Bretagne :

- **Regrette l'échéance de 2035 – 2040, jugée beaucoup trop tardive compte tenu de l'ampleur des problématiques et demande que cette échéance soit avancée au plus tôt,**
- **Souhaite que l'objectif de 3 heures de trajet entre Brest/Quimper et Paris, soit nettement ramené sous les 3 heures avec un objectif à 2 h 40/45,**
- **Prône la construction de nouvelles voies et non une modernisation** afin de réduire au maximum les temps de parcours et d'éviter les perturbations de trafic inhérentes à toute modernisation de voie,
- **Faire de la gare de Landerneau un « hub » TGV à nettement moins de 3 h de Paris (objectif 2 h 40/45) avec connexion Tram/Train vers Brest (la ligne du Tram ira à Landerneau) et un temps de trajet vers Quimper nécessairement réduit,**
- **Mettre à profit ce projet pour améliorer les conditions de transport ferroviaire du fret,**
- **Créer les conditions d'une offre de transport par TER et par autocar permettant de diffuser l'effet grande vitesse et l'effet lignes nouvelles sur l'ensemble du territoire breton.**

Le MEDEF Bretagne représente 20 000 entreprises employant 300 000 salariés via ses

4 MEDEF départementaux

MEDEF Ille-et-Vilaine
MEDEF Côtes d'Armor
MEDEF Morbihan
MEDEF Finistère

18 branches professionnelles

Union des Industries et Métiers de la Métallurgie de Bretagne
Association bretonne des Entreprises Agroalimentaires
Polyvia
France Chimie Ouest Atlantique
Union des Industries de Carrières et Matériaux de Construction de Bretagne
Fédération régionale du Bâtiment de Bretagne
Fédération régionale des Travaux Publics de Bretagne
Fédération Nationale des Transports Routiers de Bretagne
Fédération des Transports de Voyageurs Bretagne
Fédération de l'Hospitalisation Privée de Bretagne
Professionnels de l'Intérim, Services et Métiers de l'Emploi
Comité des Banques de Bretagne de la Fédération Bancaire Française
Fédération Française de l'Assurance
Fédération des Entreprises d'Insertion Bretagne
Les Acteurs de la compétence
Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique
Syndicat des Sociétés du Numérique, de l'Ingénierie, des Etudes et du Conseil, de la Formation Professionnelle et de l'Évènementiel
Fédération des Entreprises de Propreté de l'Ouest

3 entreprises associées

SNCF Bretagne
EDF Bretagne
ENEDIS Bretagne

